

Novembre
2025

9



Aublain



Boussu-en-Fagne



Brûly-de-Pesche



Brûly-de-Couvin



Cul-des-Sarts



Dailly



Couvin



Gonriex



Frasnès



Pesche



Petite-Chapelle



Petigny



Presgaux

Vie communale

Les numéros utiles de la commune

- ▮ **Administration communale**
- accueil : 060/340.110
- ▮ **Secrétariat administratif – communication** :
060/340.126 - 060/340.371
- ▮ **Directeur financier** :
060/340.137
- ▮ **Comptabilité** : 060/340.138
060/340.134
- ▮ **Population** : 060/340.194
- ▮ **Etat-civil** : 060/340.123
- ▮ **Enseignement** :
060/340.191
- ▮ **Service Travaux** :
060/340.132
- ▮ **Travaux subsidiés** :
060/340.127 - 060/340.133
- ▮ **Urbanisme** : 060/340.130
- ▮ **Personnel** : 060/340.139
- ▮ **Accueil extrascolaire** :
060/340.374
- ▮ **Environnement** :
060/340.129
- ▮ **Service citoyens** :
060/340.131
- ▮ **Service incivilités** :
0489/14.51.78
- ▮ **Ressources humaines** :
060/340.193
- ▮ **Protocole – festivités – sports – jeunesse** :
060/340.121
- ▮ **Appui à la Direction générale** : 060/340.198

Le service social du CPAS de Couvin reçoit les nouvelles demandes les lundis, mercredis et vendredis sur rendez-vous (à prendre par téléphone au **060/31.02.50** ou directement à l'accueil du Centre).

Pour les aides urgentes, présentez-vous directement à l'accueil du Centre.

Site internet :

<https://www.couvin.be/cpas/accueil>

Page Facebook :



Office du tourisme :

060/340.140

Site internet :

<https://tourisme-couvin.be>

La commune de Couvin adapte son règlement pour un meilleur accueil des camps de jeunesse

Chaque été, la commune de Couvin a le plaisir d'accueillir de nombreux mouvements de jeunesse venus de toute la Belgique. Ces séjours en pleine nature participent à la vitalité de notre région et à la découverte de nos magnifiques villages.

Cependant, ces dernières années, la concentration importante de camps dans certaines localités a entraîné quelques difficultés de cohabitation. Plusieurs citoyens ont exprimé leur inconfort face à des nuisances sonores ou à une impression d'« envahissement » lorsque plusieurs groupes s'installent simultanément dans un même village.

Consciente de l'importance à la fois de préserver la convivialité et la tranquillité des habitants et de continuer à accueillir les jeunes dans de bonnes conditions, la commune a entrepris une révision du règlement communal relatif à l'accueil des camps de jeunesse.

Un travail concerté

Cette révision a été menée dans un esprit d'écoute et de dialogue. Les plaintes reçues ont été analysées, des riverains ont été rencontrés, et les propriétaires de terrains accueillant des camps ont été consultés afin de trouver un équilibre respectueux entre les différents acteurs.

Les principales nouveautés

Les nouvelles dispositions visent à mieux répartir les camps sur le territoire et à garantir une cohabitation harmonieuse entre habitants et mouvements de jeunesse.

Parmi les mesures adoptées :

- Le nombre maximal de participants (jeunes et accompagnants compris) est désormais fixé à 100 personnes par unité.

- Une distance minimale de 200 mètres doit être respectée entre la limite d'une parcelle contenant une habitation et celle occupée par un camp.
- Une distance minimale de 100 mètres est imposée entre deux terrains accueillant des camps.
- Les terrains longeant la ligne de chemin de fer 132 ou disposant d'un accès direct à la N5 ou à la N99 ne peuvent plus être agréés.
- Aucun camp ne peut être installé à moins de 500 mètres d'un refuge animalier.
- Les terrains sont agréés pour une durée de 3 ans.
- Enfin, un maximum de huit camps par propriétaire et par exploitation peut être validé chaque année.

Un accueil toujours chaleureux, dans un cadre mieux organisé

Ces adaptations ne visent pas à restreindre l'accueil des jeunes, mais à en améliorer la qualité. En favorisant une meilleure répartition sur l'ensemble du territoire couvinois, la commune souhaite préserver le caractère rural et paisible des villages tout en continuant à offrir aux mouvements de jeunesse un environnement propice à leurs activités.

La commune remercie l'ensemble des citoyens, des propriétaires et des responsables de camps pour leur compréhension et leur collaboration. Ensemble, faisons de Couvin un territoire d'accueil convivial, respectueux et durable pour tous.

Le règlement dans sa globalité est consultable sur <https://www.deli-berations.be/couvin>

Pour plus de renseignements, contactez le service « citoyens » au 060/340.131.



Les jubilaires 2025

Cette année, la cérémonie des jubilaires 2025 a été un moment empreint d'émotion et de tendresse. Nous avons eu le plaisir de célébrer des couples unis depuis 50, 60 et même 65 ans de mariage. Ces unions exemplaires sont le témoignage vivant de l'amour, de la patience et du partage qui fondent une vie à deux.

Au fil des décennies, ces couples ont traversé ensemble les joies, les défis et les changements de la vie, construisant des familles et des souvenirs qui font la richesse de notre commune. Leur fidélité et leur complicité sont une véritable source d'inspiration pour les plus jeunes générations.

Cette cérémonie fut avant tout un hommage à ces belles histoires de vie, symboles de constance, de respect et d'attachement, qui contribuent à la chaleur humaine et à l'esprit de notre communauté.

Les jubilaires mis à l'honneur étaient les suivants :

65 ans de mariage : M. et Mme Bastin-Inconstant – M. et Mme Verniers-Huart – M. et Mme Loosveldt-Fievet – M. et Mme Haas-Busisgny ainsi que M. et Mme Parage-Dejaie.

60 ans de mariage : M. et Mme Wautelet-Algrain – M. et Mme Nicolas-Chavet – M. et Mme Bastin-Petit – M. et Mme Jennequin-Muller – M. et Mme Marchal-Brasseur, M. et Mme Cosse-Naert, M. et Mme Bodart-Druart.

50 ans de mariage : M. et Mme Bodart-Begaux – M. et Mme Brasseur-Leurquin – M. et Mme Louis-Chartier – M. et Mme Dessenius-Belleflamme – M. et Mme Vignas-Carlier – M. et Mme De Sousa Fernandes-Potier – M. et Mme Joseph-Coene – M. et Mme Stevens-Vitry ainsi que M. et Mme Jordan-Lenoir.



Les mérites sportifs

Le 10 octobre 2025, le Couvidôme a vibré au rythme de la Cérémonie des Mérites Sportifs. Cet événement a mis à l'honneur les athlètes, entraîneurs et bénévoles qui, tout au long de l'année, font vivre le sport au sein de notre commune.

Au-delà des récompenses, cette soirée a rappelé l'importance du sport dans la vie locale. Véritable moteur de cohésion, il rassemble toutes les générations autour de valeurs essentielles : le respect, l'effort, la persévérance et l'esprit d'équipe. Le sport contribue aussi à la santé, au bien-être et au dynamisme de notre commune, en renforçant le lien social et en favorisant la fierté d'appartenance.

Cette cérémonie fut donc un moment de reconnaissance et de partage, témoignant de la vitalité et du talent de notre communauté sportive.

Le jury a donc décidé de récompenser :

- L'équipe U16 du RUSM pour les collectifs – de 18 ans.
- L'Equipe Nationale 2 Vétéran/Régionale du Royal Tennis Club pour les collectifs + de 18ans.
- Manon Dumont pour l'individuel - de 18ans.
- Tom Lefebvre pour l'individuel + de 18ans.
- Le Yuukan Dojo pour le prix du dynamisme et d'initiative.
- Andy Lenoir pour le prix de l'Echevin des Sports.
- Sébastien Van Mallegheem pour le prix du Fair-Play.
- Le JTRR pour le prix « Coup de Cœur ».
- Jonathan Fernandes pour le « Mérite de l'exploit ».
- Le Projet « 1000 Bornes » pour le prix de la presse.
- L'équipe U14 du RUSM pour le prix de l'Intercommunale des Sports.

Encore félicitations à tous.



Le CPAS de Couvin adapte ses permanences

Afin de pouvoir accompagner au mieux chaque personne concernée par la suppression du droit aux allocations de chômage, le CPAS de Couvin adapte son fonctionnement :

✓ Rendez-vous physiques :

Pour l'ensemble des bénéficiaires et pour les nouvelles demandes, **depuis le lundi 17 novembre 2025, les permanences physiques** prévues chaque lundi, mercredi et vendredi matin sont **remplacées par des rendez-vous individuels**.

Les personnes qui perdent leur droit aux allocations de chômage

- au 1er janvier 2026, auront la possibilité d'introduire une demande, **sur rendez-vous**, dès le 10 décembre 2025 ;
- au 1er mars 2026, auront la possibilité d'introduire une demande, **sur rendez-vous**, dès le 16 février 2026.

👉 **La prise de rendez-vous** se fait par téléphone au 060/31.02.50 ou directement à l'accueil du CPAS.

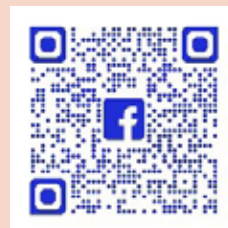
Les personnes perdant leurs allocations de chômage **doivent impérativement** se munir des documents suivants lors de leur rendez-vous :

- carte d'identité ;
- carte de banque ;
- courrier attestant de la fin du droit aux allocations de chômage ;
- preuve d'inscription au FOREM ou certificat d'incapacité de travail ;
- justificatif des ressources de l'ensemble des membres du ménage.

✓ Permanences téléphoniques :

Les permanences téléphoniques dédiées aux questions relatives à la fin des droits aux allocations de chômage sont maintenues tous les mardis et jeudis de 14h à 16h, au numéro suivant : 060/49.08.59. Nos assistantes sociales sont là pour vous informer et vous guider.

Vous pouvez également consulter notre **FAQ** sur notre page internet : <https://www.couvin.be/cpas/accueil> ou sur notre page Facebook (CPAS de Couvin).



Agenda des activités à venir OUVERTES À TOUS :



Mammobus (dépistage cancer du sein) :

Inscription au PCS (060/34.70.52) – *gratuit*

- ➔ Conditions : avoir entre 50 et 69 ans et ne pas avoir réalisé de mammographie endéans les 2 ans – Habiter l'entité de Couvin
- ➔ Quand ? Jeudi 27 novembre

La Saint-Nicolas des enfants :

- ➔ En partenariat avec l'Association des commerçants couvinois
- ➔ Quand ? Mercredi 3 décembre 2025

Restez attentifs, l'affiche de cette activité sera publiée sur notre page Facebook.

Le Kfé Alternatif :

- ➔ Quand ? Chaque mercredi matin entre 8h30 et 12h (hors vacances scolaires)

Suivez-nous sur nos pages **Facebook (CPAS de Couvin – PCS Couvin)** pour ne rien manquer de nos activités.

Donnerie :





Rayon vélo

Plusieurs nouveaux sens uniques limités (SUL) ont été votés lors du conseil communal de ce 30 octobre. De quoi s'agit-il ? Un SUL est une rue où le trafic motorisé (voitures, motos...) est autorisé dans un seul sens, mais où les cyclistes sont autorisés à circuler dans les deux sens. Comment le reconnaître ? En entrée de rue : panneau sens interdit (C1), accompagné d'un petit panneau additionnel mentionnant : «Excepté cyclistes» ou «Sauf vélos».

Les rues concernées sont : rue de France, rue des Religieuses (Mariembourg), rue Lagaly, rue Bas du Village (Pesche) et rue Adolphe Gouttier (Couvin).

Ne soyez donc plus surpris de croiser un cycliste en sens inverse dans une voie à sens unique !

Des abris vélos pour une mobilité durable et sécurisée

Il ne suffit pas d'encourager la pratique du vélo ou de promouvoir l'intermodalité : encore faut-il garantir un minimum de sécurité et de protection, tant pour les cyclistes que pour leur matériel. Cela est d'autant plus vrai avec le développement des vélos à assistance électrique, utilisés à tout âge et représentant souvent un investissement conséquent pour les ménages.

Face à ces enjeux, la Ville, avec l'aide des membres de la Commission Vélo, a mené une réflexion – dans le cadre des subventions wallonnes PIMACI – sur l'implantation de nouveaux abris vélos.

Plusieurs solutions, adaptées aux besoins locaux, ont été retenues : auvents ouverts, véloboxes sécurisés, et abris de grande capacité. Ces aménagements visent à garantir un stationnement sûr et accessible, condition essentielle pour soutenir durablement la pratique du vélo au quotidien.

Ce début d'automne a été propice à l'installation de ces nouveaux équipements sur le territoire communal :

- Le Couvidôme et la Place Général Piron sont désormais dotés d'auvents de respectivement six et quatre places, dont la moitié est équipée de prises pour la recharge des batteries.
- En centre-ville de Couvin et au Mobipoint du Spar à Mariembourg (à proximité du RAVeL et du parking de covoiturage), deux véloboxes individuels de deux places ont également été installés, eux aussi équipés de recharge électrique.

Pour ces deux types de stationnements, l'usage du cadenas personnel est recommandé.

Enfin, en gares de Couvin et de Mariembourg, deux abris vélos de grande capacité ont été placés pour permettre aux navetteurs de stationner leur vélo en toute sécurité pendant leur absence.

L'accès à ces abris se fera via application mobile ou système Air-Key (badge disponible à l'Administration communale pour les personnes ne disposant pas de smartphone).

À l'heure de boucler ce numéro, tous les raccordements électriques n'avaient pas encore été réalisés. Toutefois, les procédures étant en cours, cela devrait être chose faite très prochainement.

Signalons enfin qu'un vélobox individuel de deux places sera également installé rue Chéreulle à Petigny, en fin de chantier de la voirie, afin d'accueillir les deux vélos à assistance électrique acquis dans le cadre du budget participatif.



Socio-culturel

Les activités de décembre du Centre culturel Christian Colle

Faubourg de la Ville, 1/A - 5660 Couvin

Infos et réservations : 060 34 59 56

info@ccccc.be

Noël en musique

Le samedi 13 décembre à 15h au Centre culturel

Pour la seconde année consécutive, le concert de Noël organisé par le Centre culturel et les élèves et professeurs de l'Académie de musique de Couvin se tiendra au Centre culturel, au cœur du village de Noël.

Les classes de piano, flûte, clarinette, formations musicales, jardin musical et chant choral de Couvin et Florennes ont répondu présentes à l'appel pour nous prouver une fois de plus que la musique est si belle quand elle est jouée ensemble !

Coug nous, vin et chocolat chauds rendront ce moment encore plus chaleureux.

Entrée libre.



Théâtre familial : Petite frappe

Le mercredi 17 décembre à 15h au Centre culturel

Petite Frappe du Théâtre des Zygomars raconte l'itinéraire cabossé d'un adolescent qui se débat pour exister.

À la suite d'une grosse bêtise, Rudy est condamné à tenir compagnie à Selma, une grand-mère acariâtre. Le jeune garçon va découvrir l'univers singulier de la vieille anarchiste, son chat Underwood, et sa passion pour les lettres anonymes.

Ces deux êtres sauvages vont apprendre à s'approprier, à coups de griffes et de tendresse, incarnant toutes celles et ceux qui se sentent mis à l'écart de la chose écrite et dite, qui ont du mal à se percevoir en tant qu'histoire qui mérite d'être partagée...

Du texte à l'intrigue en passant par la scénographie, Petite Frappe parle du rapport à la langue, à la lettre, au papier, et révèle comment l'apprentissage des mots et des émotions peut nous sauver de l'incapacité à nous estimer dignes du verbe.

PAF : prévente 8€, sur place 10€, Art. 27.

Poème

Gravir une lettre - Charles Duchène

*Gravir une lettre, un mot, une phrase
Graver toujours le sens des traces
Inventer des signes, des verbes inédits*

*S'introduire dans le contenu de la vie
Donner du champ à la conscience
Tremper son doigt d'encre vivante
Le faire gratter à plus que soi*

*S'ancrer dans l'aronde et ses plumes
Encre la plume avec l'oiseau
L'oiseau ivre d'être sous la plume
Gratter des mots qui volent haut*

*Gravir une lettre, un mot, une phrase
Graver toujours le sens des traces
Accéder à la Haute Conscience
Décrire avec son doigt sa chance*

Le coup de cœur de la bibliothèque

Pot-pourri en chaines (Article de N. Grosjean)

Dans cet article, je ne vous proposerai pas de livres ni même ne parlerai d'un sujet littéraire, mais vous proposerai plutôt quelques références de chaines YouTube susceptibles de titiller votre curiosité.

En effet, même si les réseaux sociaux et la prolifération de l'IA envahissent nos horizons de contenu médiocre, il ne faut pas oublier que le web reste un puissant outil d'apprentissage sinon de découverte, prompt à nourrir notre curiosité intellectuelle si, tels des chasseurs numériques, nous parvenons à suivre les bonnes pistes.

Voici donc quelques chaines qui ont attiré mon attention. Vous les retrouverez facilement en tapant leur nom sur Google/YouTube.

(Bien évidemment, vous vous doutez que la liste n'est ni exhaustive ni complète 😊).

Prospective, futurologie, science, réflexion sur l'humain et sa place dans le monde

- **Balade Mentale** : Une chaine qui présente et fait réfléchir sur la science, le monde, l'espace, sur un ton calme et presque poétique. Intéressant et apaisant.
- **Références en anglais : Kurzgesagt et Isaac Arthur.**

Langue française et littérature

- **Les mots de l'imaginaire** : Chaine de présentation de fiction adultes/jeunes adultes autour de la littérature de l'imaginaire (principalement fantasy, fantastique).
- **Linguisticae** : Chaine très intéressante autour du français, des mots, de la langue.

Histoire

- **Secrets d'histoire** : Chaine de l'émission éponyme sur France 3 présentée par Stéphane Bern.
- **Sur le champ** : pour les amateurs d'histoire, de l'antiquité aux temps modernes.

Géopolitique

- **Le Dessous des Cartes** : Chaine d'Arte, qui décrypte les enjeux géopolitiques à l'aide de cartes.

Culture

- **Alt 236** : Mon coup de cœur ! Une chaine qui nous parle de mythologie, de vertiges artistiques, de perceptions du monde. Un travail documentaire professionnel, des vidéos au contenu dense mais extrêmement intéressant sur de nombreux thèmes : art, cinéma, mondes imaginaires, artiste, littérature.

En vrac : **Esprit critique** (sur l'esprit critique...), **Mickaël Launay** (vulgarisation de concepts mathématiques très intéressants), **Nota Bene** (histoire), **E-penser 2.0** (un classique sur le monde de la science), **Axolot** (curiosité intellectuelle, un autre classique du web. A découvrir !)

En espérant qu'une de ces chaines attire votre attention, je vous souhaite un bon visionnage !



Tourisme

Balade du Parc national Entre-Sambre-et-Meuse

VENDREDI 19 DÉCEMBRE – COUVIN

Une soirée au Ry de Rome

Avant les fêtes de fin d'année, vivez un moment de calme en pleine nature. Une balade nocturne autour du barrage du Ry de Rome pour écouter et admirer la nature sous les étoiles. Un moment magique.

Où ? Barrage du Ry de Rome, Couvin

Quand ? De 18h à 20h30

Activité gratuite – Inscription souhaitée à : sebastien.lezaca@parc-national-esem.be

Guide : Sébastien Lezaca-Rojas

Prévoir des vêtements chauds et une lampe de poche

Nouveaux tarifs d'électricité : ce qui change en 2026

La CWAPE, régulateur wallon de l'énergie, a approuvé les nouveaux tarifs de distribution pour la période 2026-2029. Ces tarifs concernent la partie « réseau » de votre facture d'électricité (environ un tiers du total). Ils entreront en vigueur le 1er janvier 2026.

■ Une hausse modérée mais réelle

Les coûts de distribution augmenteront en moyenne d'environ 8 % en 2026, soit une vingtaine d'euros de plus par an pour un ménage moyen.

Cette hausse vise à financer :

- Les travaux de modernisation du réseau,
- Le déploiement des compteurs communicants,
- L'adaptation du réseau à la croissance des usages électriques (pompes à chaleur, voitures électriques...).

🕒 Nouvelle structure horaire à partir de janvier 2026 pour le bihoraire

Dès le **1er janvier 2026**, la distinction entre semaine et week-end disparaît. Les **nouveaux horaires seront identiques chaque jour**, le week-end suivra donc exactement le même rythme que les jours de semaine.

- **Heures pleines** : 7h-11h et 17h-22h
- **Heures creuses** : 11h-17h et 22h-7h

Ces heures creuses de mi-journée correspondent à la période où la production solaire est la plus élevée, un avantage pour ceux qui peuvent consommer leur électricité au moment où ils la produisent.

Pour ceux qui disposent encore d'un tarif monohoraire, il peut être intéressant de passer au bihoraire dès 2026 afin de profiter des nouvelles heures creuses (surtout entre 11h et 17h).

Attention toutefois, si vous êtes dans le régime de compensation, le changement de tarif doit impérativement être effectué au moment du relevé d'index annuel (ou lors d'un relevé intermédiaire officiel).

⚙️ Un nouveau tarif en préparation : le tarif IMPACT (disponible courant 2026)

Un tarif optionnel appelé tarif IMPACT sera introduit **dans le courant de l'année 2026** (et non dès le 1er janvier). Ce tarif, réservé aux **compteurs communicants**, proposera trois plages horaires avec des coûts variables selon la demande du réseau :

- **ECO** (1h-7h & 11h-17h) → le moins cher
- **MEDIUM** (7h-11h & 22h-1h) → intermédiaire
- **PIC** (17h-22h) → le plus cher

Ce tarif sera **facultatif** : chaque ménage pourra décider d'y souscrire ou non, une fois disponible auprès de son gestionnaire de réseau ou fournisseur.

☀️ Prosumers : deux régimes tarifaires selon la date d'installation

En Wallonie, les ménages équipés de panneaux photovoltaïques sont appelés prosumers (producteurs + consommateurs). Deux régimes coexistent aujourd'hui :

1. Le tarif de compensation

- Concerne les installations **placées avant 2024**.
- Le compteur « tourne à l'envers » : chaque kWh injecté compense un kWh prélevé, sur base annuelle.
- Ce système reste en vigueur **jusqu'à fin 2030**.
- Si un compteur communicant est installé entre-temps, le principe de compensation ne change pas : le compteur enre-

gistre séparément les injections et les prélèvements, mais la compensation reste appliquée lors du calcul annuel.

2. Le tarif de valorisation (sans compensation)

- Concerne les nouvelles installations **placées à partir de 2024**, ou celles qui ont choisi de sortir du système de compensation.
- Les prosumers paient les **frais de réseau sur chaque kWh prélevé**, mais les kWh injectés sont **revendus au fournisseur** à un tarif dit de valorisation.
- Ce régime encourage une consommation directe de l'énergie produite (auto-consommation) et permet de profiter pleinement des heures creuses.

📡 Les compteurs communicants : un déploiement progressif et plusieurs avantages

Les compteurs communicants (ou « compteurs intelligents ») sont installés progressivement en Wallonie par les gestionnaires de réseau depuis 2023.

Avantages :

- **Suivi précis et en temps réel** de votre consommation et de votre production via un portail ou une application.
- **Relevés automatiques** : plus besoin d'envoyer vos index manuellement.
- **Accès aux nouveaux tarifs** comme le tarif IMPACT ou d'autres formules dynamiques.
- Meilleure **détection des pannes** et optimisation du réseau.



BON À SAVOIR :

Installer un compteur communicant **ne modifie pas le principe du compteur qui tourne à l'envers** tant que vous restez dans le **ré-gime de compensation**.

Il ne change donc pas votre situa-tion tarifaire, mais vous prépare aux évolutions futures du système.

Tarification standard - par défaut



Connaissez-vous la nouvelle plateforme du BEP

ENVIRONNEMENT ?

Elle recueille toutes vos demandes et réclamations relatives à la collecte :

- **Vous avez une réclamation concernant les collectes des déchets ?** Déchets non repris, déchets refusés, problème avec les chauffeurs-chargeurs,...
- **Vous voulez demander un ramassage de sacs supplémentaires à côté de votre conteneur ?** Prévenir nos équipes la veille du ramassage avant 13h pour qu'ils soient repris dans votre levée via ce formulaire.
- **Vous avez une réclamation concernant votre conteneur à puces ?** Puce défectueuse, couvercle cassé.... Munissez-vous de votre numéro de puce: il se trouve sur votre conteneur ou sur votre facture de déchet.
- **Vous avez une réclamation concernant les recyparcs ?** Modalités d'accès aux recyparcs, quotas, relation avec les préposés, questions...

Toutes ces demandes vous sont accessibles via un formulaire adapté à chacune d'entre elles, disponible sur ce nouveau site web : <https://www.bep-environnement.be/reclamations>



Vous avez toujours la possibilité également de contacter le BEP Environnement au 081/718.211. Ce numéro est à votre disposition de 9.00 à 17.00 du lundi au vendredi.

Rallumer son poêle : les bons réflexes pour une chaleur sans compromis



Quand la température chute, rien de plus réconfortant qu'un poêle et sa chaleur enveloppante. Et si quelques gestes pouvaient transformer ce moment de plaisir en confort durable, tout en ménageant votre portefeuille et l'air que vous respirez ?

Préparer son poêle... et son bois !

Avant la première flambée, prenez le temps d'inspecter votre poêle et votre conduit. Un nettoyage en profondeur garantit un tirage optimal et limite les fumées. Le choix du bois est tout aussi essentiel : les bûches sèches et denses, comme le hêtre, le chêne ou le charme, brûlent lentement et libèrent plus de calories, assurant une chaleur stable et une consommation moindre.

Pour être sûr de leur qualité, visez un taux d'humidité maximum de 20 % : quand deux bûches s'entrechoquent, le son doit être creux.

Allumage et gestes au quotidien

La manière d'allumer le feu joue également un rôle clé. Avec la méthode inversée, les grosses bûches se placent en bas, le petit bois et l'allume-feu au sommet. Cette pyramide permet au feu de monter progressivement en température. Le bois brûle mieux et résultat : moins de fumée, un poêle plus propre mais aussi un air plus sain !



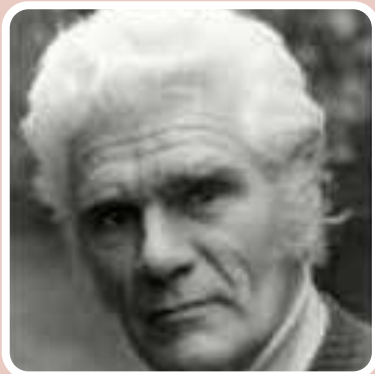
Évitez de brûler du papier imprimé, des magazines ou du bois traité, qui peuvent libérer des substances irritantes ou polluantes. Enfin, ne surchargez pas l'appareil : un feu bien dosé diffuse une chaleur agréable et stable, tout au long de la soirée.

En suivant ces quelques gestes, votre poêle devient un véritable allié pour traverser la saison froide dans le confort, tout en maîtrisant vos émissions et votre facture.

Pour aller plus loin et découvrir des tutoriels pratiques, La Maîtrise du Feu met à votre disposition tous ces conseils sur : www.lamaitrisedufeu.be.

Histoire & patrimoine

Revue historique «Au pays des Riézes et des Sarts»



Le n° 274 de notre revue a consacré un article à Jean-Léon Huens, illustrateur belge de renommée internationale. Celui-ci a laissé une œuvre remarquable par sa finesse, son réalisme et sa rigueur historique.

On lui doit notamment les 400 planches pour la collection « Nos Gloires ».

Il est aussi l'auteur du célèbre logo du Sirop de Liège. Dès 1960, il s'installe avec sa famille à Magoraille à Pesche, où il trouve l'inspiration. C'est là notamment que débute son aventure américaine.

En effet, peu sollicité par des éditeurs belges, Jean-Léon Huens décide, au début des « sixties » de se tourner vers l'étranger.

Son talent est salué aux États-Unis, où il collabore avec National Geographic, Reader's Digest, The Saturday Evening Post ou encore Corgi Books.

Il y illustre des portraits de figures historiques ou encore l'œuvre de Shakespeare. Si la Belgique l'a trop peu célébré, les États-Unis lui ont rendu un hommage éclatant : le 20 juin 2002, il est intronisé à titre posthume au « Hall of Fame » de la Society of Illustrators de New York.



Notre petit patrimoine

Recensé sur le portail communal d'histoire couvinoise www.bibliotheca.couvin.be, le petit patrimoine de notre entité se décline sous plusieurs formes. Projecteur pour ce numéro sur les glacières, reprises dans le classement des ateliers au PPPW.

Avant l'invention de l'électricité et des réfrigérateurs, conserver les aliments en été était un véritable défi. Pour y répondre, les communautés rurales ont développé un système ingénieux : les glacières.

Ces constructions, souvent semi-enterrées et faites de pierre locale, servaient à stocker de la glace récoltée sur les plans d'eau en hiver.

Grâce à l'isolation naturelle du sol et à l'épaisseur des murs, la glace pouvait être conservée plusieurs mois, parfois jusqu'à l'automne.

Aujourd'hui, ces petites constructions ou cavités font partie du petit patrimoine populaire wallon. Dans notre entité, les glacières de Couvin et de Mariembourg (photo),

par exemple, sont de précieux témoins de cette époque révolue, rappelant avec simplicité l'ingéniosité des sociétés rurales face aux contraintes naturelles.



Les Tuyaux de Petigny, un dynamisme au service du patrimoine !

En 2022, neuf musiciens des Fanfares Royales de Petigny se sont groupés pour former un comité au nom étrange : Les Tuyaux ! Cette dénomination n'est finalement pas une appellation si incongrue au regard de leur projet : sauver l'orgue Schyven du XIX^e siècle de l'église Saint-Victor de Petigny. Leurs objectifs : sauvegarder un élément du patrimoine local et utiliser l'instrument pour des événements culturels (concerts, stages, masterclasses, ...).

Après les récents travaux de rénovation de l'église, les fabriciens ne comptaient plus remonter cet orgue, démonté au début du chantier en 2014. Pour sauver l'instrument, l'équipe des Tuyaux a remonté l'instrument elle-même, sous l'égide du facteur d'orgues Olivier Mondy. Grâce au parrainage des Petignolais, de sympathisants, et d'autres comités du village, à raison d'un euro par centimètre de tuyau d'orgue, cette première phase du remontage de l'orgue a pu être réalisée, en 13 mois seulement !

Mais les Tuyaux sont loin d'avoir terminé leur ouvrage ! Il leur reste maintenant à concrétiser la deuxième phase du projet : la construction d'un buffet autour de l'orgue. Cette sorte de gros meuble doit habiller l'instrument, guider les sons et surtout protéger les tuyaux des coups et de la poussière. C'est la phase la plus onéreuse et pour la financer le comité des Tuyaux bénéficie de l'appui du Fonds Organum Novum de la Fondation Roi Baudouin, ce qui permet d'offrir une réduction fiscale de 45% pour tout don supérieur à 40 euros sur le compte BE10 0000 0000 0404 (avec le code structuré 623/3910/60057).



De pierre et d'eau
Cercle d'Histoire
de Petigny

Petigny

Château de Monge

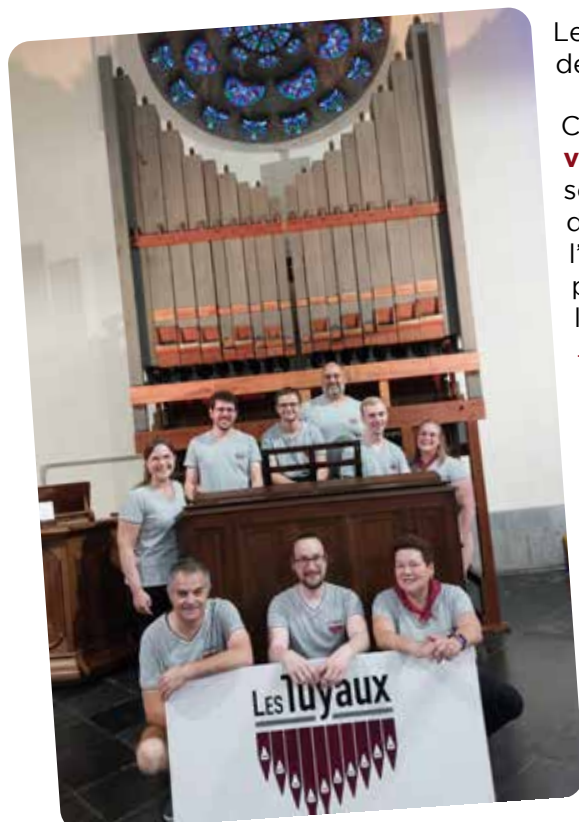
Dimanche 14 décembre 2025
de 14 à 18 heures

Chroniques petignolaises 2008

Exposition

- Regard sur l'année 1998
- Souvenirs de l'année 1988

Entrée gratuite



Les Tuyaux organisent aussi une série d'activités culturelles au profit de leur projet.

Cette fin d'année, l'église Saint-Victor accueillera **ce samedi 29 novembre 2025 à 19h** le tout premier concert de l'ensemble Sax Attack, sous la direction de Kylian Golin. Fondé en août 2024, cet ensemble de saxophonistes se produira en première partie et sera suivi, après l'entracte, d'un trio de saxophones, avec également plusieurs interprétations en solo, offrant un aperçu de la richesse expressive et de la diversité sonore de l'instrument.

Tarifs : 8 € en prévente - 10 € sur place Réservations : 0499/43.63.19.

Un mois plus tard, **le 21 décembre 2025 à 15 h**, les Tuyaux organisent un concert cordes-orgue. C'est un trio composé de Bernardette Charbonnel (violin), Marie-Edile Charbonnel (violin et alto) et de Raphaël Wiltgen (orgue) dans un programme de saison : concerto pour la nuit de Noël de Corelli, concerto grosso de Noël de Manfredini et d'autres morceaux de Noël.

Tarifs : 8 € en prévente, 10 € sur place. Réservations au 0477/50 64 03.

Suivez l'actualité des Tuyaux sur leur page Facebook !



Agenda

NOVEMBRE

► Le 29/11 à 19h

Concert Sax Attack
à l'église de Petigny

DÉCEMBRE

► Le 3/12

Coupe d'Europe de volley féminin
au Couvidôme à Couvin

► Le 12/12

Marché de Noël des Goélands
à Couvin

► Du 12 au 14/12

Marché de Noël
sur la Place de l'Eglise et
dans la rue du Pilori à Couvin

► Du 12 au 14/12

Librairie éphémère
des auteurs de la région
au marché de Noël de Couvin

► Du 13 au 14/12

Marché de Noël des animaux
au Refuge du Beaussart
à Boussu-en-Fagne

► Du 13 au 14/12

Train de Noël
au Chemin de fer à Vapeur
des 3 Vallées à Mariembourg

► Du 18 au 19/12

Marché de Noël
sur la Place Saint Victor
à Petigny

► Le 20/12

Marché de Noël
sur la place du Bailli à Pesche

► Le 21/12 à 15h

Concert cordes-orgue
à l'église de Petigny

► Du 27 au 29/12

Kid's Village
au Couvidôme à Couvin

TRAIN DU PÈRE NOËL



13 & 14 DÉCEMBRE 2025

CHEMIN DE FER À VAPEUR DES 3 VALLÉES

CONTACT

CFV3V (circulation)

Chaussée de Givet, 49/51
5660 Mariembourg

contact@cfv3v.eu
060/31.24.40
www.cfv3v.eu

Musée CFV3V

Place de la gare, 101
5670 Treignes



SAISON 2026

13, 14 et 15/02	Train de Saint Valentin
04 et 05/04	Train de Pâques
07/06	Train restaurant Barbecue
17/07	Festival Photos
21/07	Journée modélisme
02/08	Marché artisanal
6/09	Train restaurant Terroir
26 et 27/09	Festival Vapeur
24 et 25/10	Train Halloween
12 et 13/12	Train du Père Noël